

ANNEXE 1-1 : Présentation brève et synthétique (du budget principal)

Conformément à l'article L3313-1 du Code général des collectivités territoriales, une présentation brève et synthétique exposant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif.

Le Compte Administratif retrace les dépenses et recettes exécutées au cours de l'exercice. Elaboré par l'ordonnateur, il doit correspondre au compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la Collectivité.

Ce « bilan financier » se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Epargne de gestion : excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Epargne brute : excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (c.-à.d. épargne de gestion – charges d'intérêts). Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Epargne nette : épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

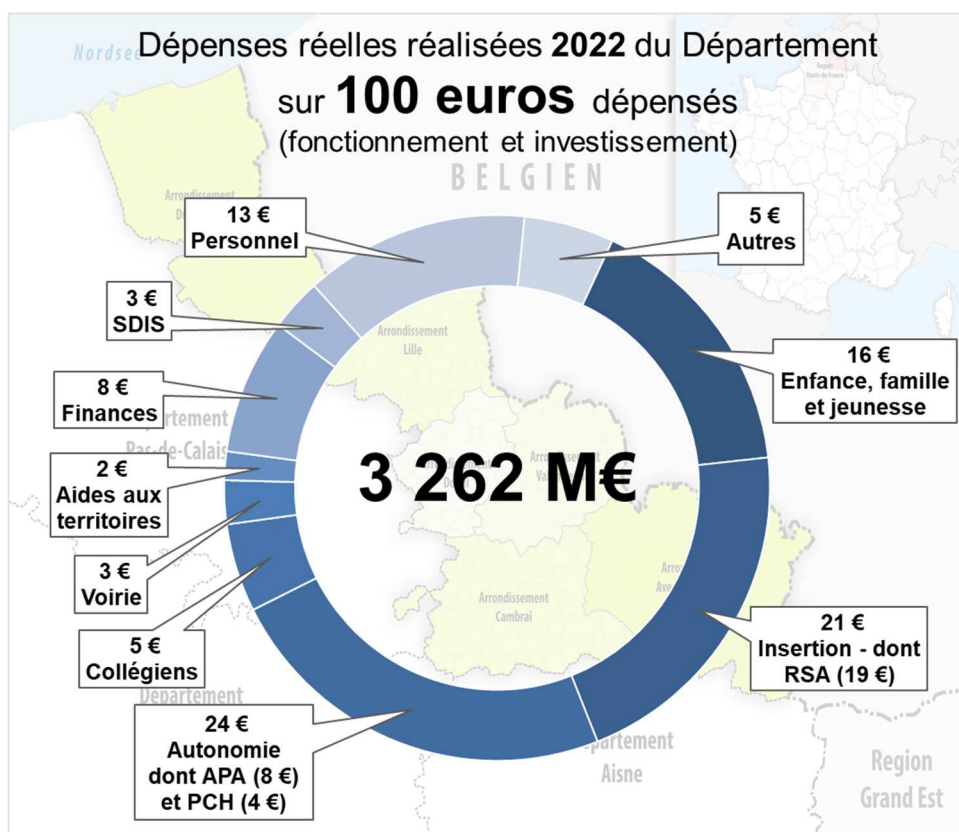
		Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT	TOTAL	3 160 M€	3 011 M€
	Réel	3 142 M€	2 826 M€
	Interêts		18 M€
	Hors interêts	3 142 M€	2 808 M€
	Ordre	18 M€	185 M€
INVESTISSEMENT	TOTAL	386 M€	468 M€
	Réel	186 M€	436 M€
	Capital de dette	123 M€	123 M€
	Hors dette	63 M€	313 M€
	Ordre	199 M€	32 M€
TOTAL		3 545 M€	3 479 M€
Réel		3 328 M€	3 262 M€
Réal hors dette		3 205 M€	3 121 M€
Ordre		217 M€	217 M€
Epargne de gestion		334 M€	
Epargne brute		316 M€	
Epargne nette		193 M€	

I – Les dépenses

Les dépenses réelles du Département (hors résultats reportés et gestion active de la dette) s'élèvent en 2022 à **3 262 M€** Elles sont en augmentation de 2,3 % par rapport à 2021.

Les principales dépenses réelles du Département se décomposent comme suit :

- **Section d'investissement (436 M€)**, dont 313 M€ de dépenses réelles d'équipement et 123 M€ de remboursement en capital de dette.
- **Section de fonctionnement (2 826 M€) :**
 - o Dépenses au titre des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) : 1 001 M€, soit 35,4 % des dépenses réelles de fonctionnement, dont :
 - 622 M€ pour le Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
 - 264 M€ pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ;
 - 116 M€ pour la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).
 - o Versement des intérêts de la dette : 18 M€ ;
 - o Masse salariale (hors assistants familiaux) : 430 M€.



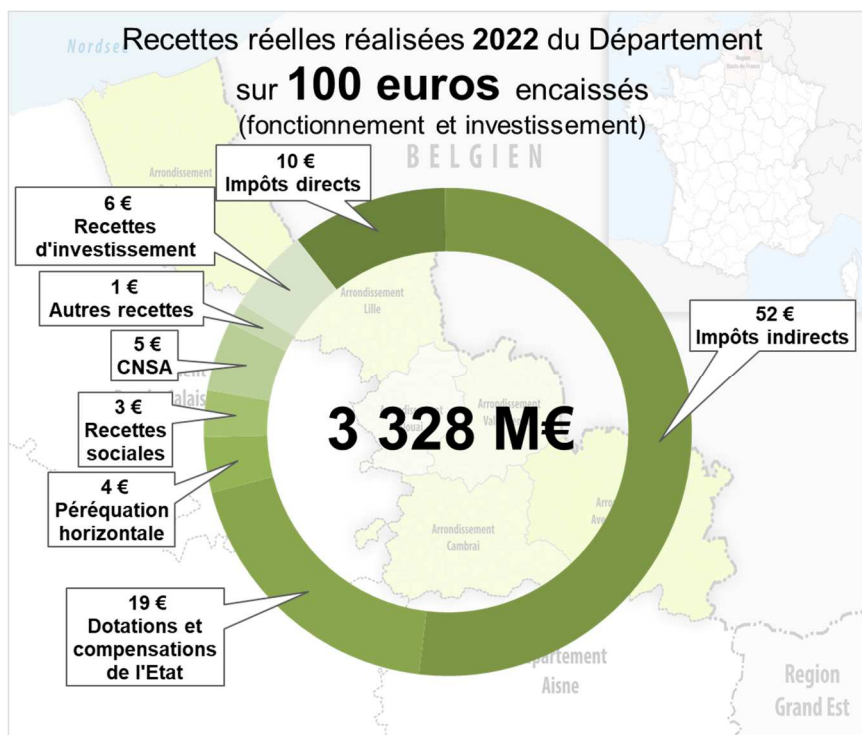
II – Les recettes

Les recettes réelles du Département (hors résultats reportés) s'élèvent en 2022 à **3 328 M€**. Elles sont en augmentation de 1,2 % par rapport à 2021.

Les principales recettes réelles du Département se décomposent comme suit :

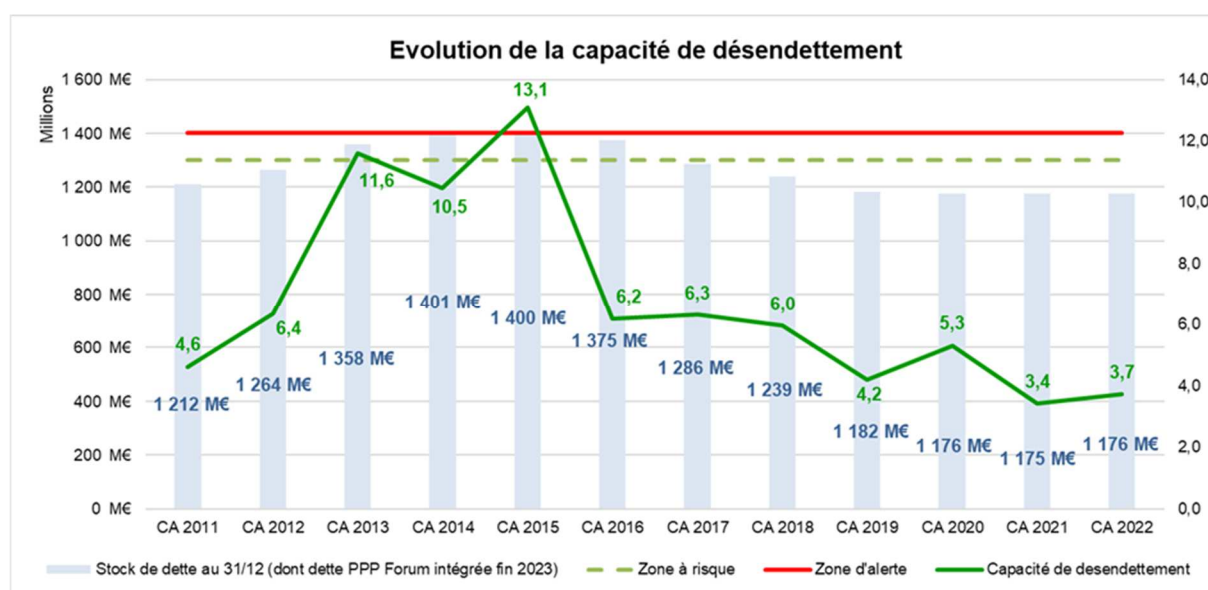
- **Section d'investissement (186 M€) dont :**
 - o Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) : 26 M€ ;
 - o Dotations de l'Etat (DDEC) : 13 M€ ;
 - o Emprunt : 123 M€.
- **Section de fonctionnement (3 142 M€) dont :**
 - o Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 156 M€ ;

- Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) : 456 M€ ;
- Fraction de TVA : 526 M€ ;
- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 510 M€ ;
- Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) : 354 M€ ;
- Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) : 352 M€.

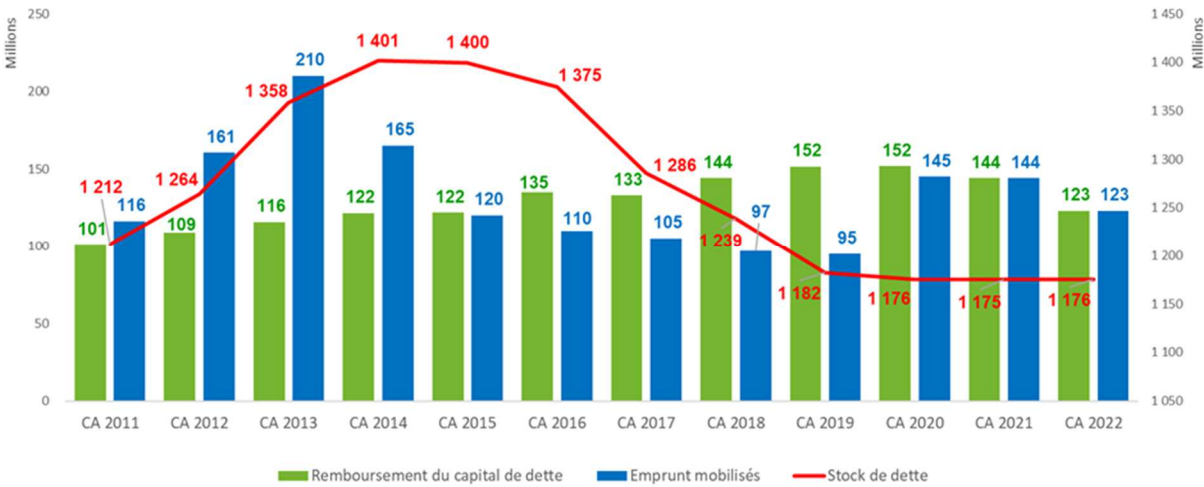


III – L'endettement

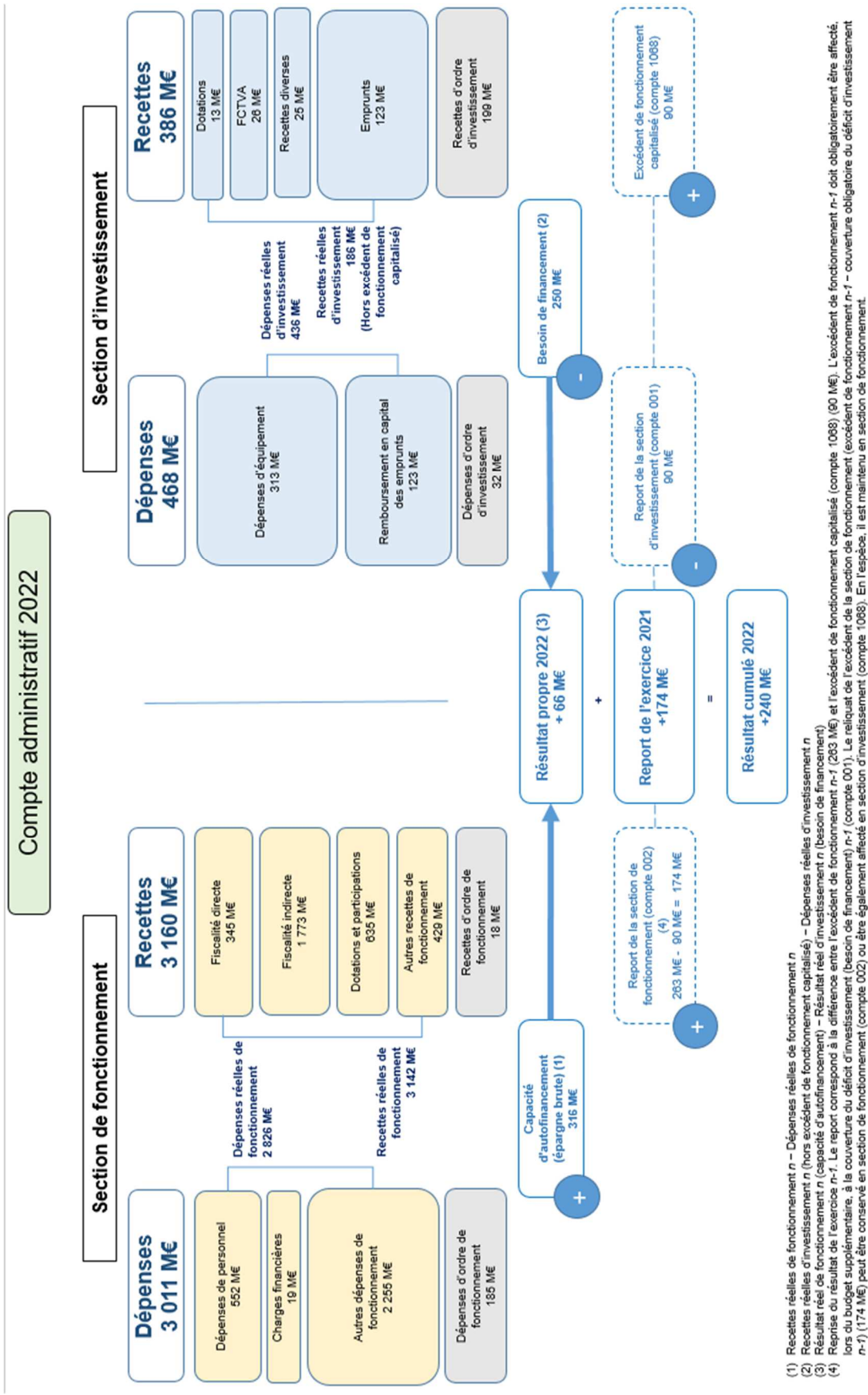
Au 31 décembre 2022, la dette du Département s'élève à 1 176 M€, soit quasiment équivalente à celle de 2021 (1 175 M€ au 31 décembre 2021) grâce à la stratégie de désendettement mise en place par le Département en 2015.



La stabilisation de l'encours de dette est rendue possible par le maintien de niveaux d'épargne satisfaisants. Cette stratégie permet de conserver un niveau d'investissement élevé, tout en mobilisant de nouveaux emprunts à hauteur du capital remboursé.



ANNEXE 1-2 : Schéma synthétique du CA 2022



ANNEXE 1-3 : Les réalisations des crédits votés et les étapes budgétaires

Les taux de réalisation 2022 sur BP sont proches de 100 % en dépense.

	BP 2022	CO 2022	CA 2022	Taux de réal. / BP	Taux de réal. / CO
Recettes de fonctionnement	2 988 910 328 €	3 014 792 834 €	3 141 854 202 €	105,1%	104,2%
Dépenses de fonctionnement	2 804 188 643 €	2 916 296 861 €	2 825 502 565 €	100,8%	96,9%
<i>Interêts</i>	18 000 000 €	18 120 000 €	17 870 890 €	99,3%	98,6%
<i>Hors interêts</i>	2 786 188 643 €	2 898 176 861 €	2 807 631 675 €	100,8%	96,9%
<i>Hors interêts et RSA</i>	2 121 188 643 €	2 233 176 861 €	2 186 030 668 €	103,1%	97,9%
Recettes d'investissement	274 840 463 €	213 140 000 €	186 341 460 €	67,8%	87,4%
<i>Emprunts</i>	184 700 463 €	123 000 000 €	123 000 000 €	66,8%	100,0%
<i>Hors emprunts</i>	90 140 000 €	90 140 000 €	63 341 460 €	70,3%	70,3%
Dépenses d'investissement	460 100 208 €	485 527 592 €	436 329 643 €	94,8%	89,9%
<i>Capital de dette</i>	123 000 000 €	123 000 000 €	122 885 069 €	99,9%	99,9%
<i>Hors capital de dette</i>	337 100 208 €	362 527 592 €	313 444 574 €	93,0%	86,5%

Mouvements réels, hors gestion active de la dette et hors résultats reportés

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à 105,1 % par rapport au BP 2022. Cette évolution a été portée par le dynamisme en 2022 des Droits de Mutations à Titre Onéreux qui ont atteint 456 M€ (+86 M€ / BP 2022).

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 100,8 % du BP 2022. Si l'on retire ces dépenses des intérêts et du RSA, on atteint 103,1 %. Les crédits complémentaires inscrits en cours d'année concernent essentiellement l'enfance (+33 M€ de réalisés par rapport au BP), le secteur des personnes handicapées (+15 M€) et les ressources humaines (+17 M€) et proviennent en majorité de l'impact des revalorisations salariales du Ségur.

Les dépenses d'investissement hors dette affichent un taux de réalisation de 93 % sur BP, soit un niveau d'exécution budgétaire élevé.

Les recettes d'investissement hors emprunts et cessions immobilières¹⁰ ont été réalisées à 92,5 % par rapport au BP.

Des mouvements en cours d'année ont été réalisés pour adapter l'action de la Collectivité aux politiques prioritaires du Département. Différentes décisions budgétaires ont été votées à cet effet.

Voté le 26 septembre 2022, le Budget Supplémentaire (BS), a permis d'adapter les inscriptions budgétaires fortement impactées par les revalorisations salariales (prix du point d'indice, revalorisation du smic, revalorisations salariales des Assistants familiaux, Ségur de la santé) et les augmentations des prix des matières, fournitures et services.

Le résultat de fonctionnement cumulé intégrant le résultat reporté de 2021 (+ 263 M€) a été en partie affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (90 M€) permettant de conserver au BS un excédent de fonctionnement de 174 M€.

¹⁰ Les cessions sont prévues en recettes d'investissement mais exécutées en recettes de fonctionnement

La Décision Modificative N°1 (DM1), a été adoptée le 12 décembre 2022. Elle visait à prendre en compte la volonté du Département d'accompagner les SAAD au-delà des annonces d'augmentation du tarif plancher du gouvernement, et à permettre de prendre les mesures nécessaires à l'exécution du budget 2023 dès le 1^{er} janvier.

Le tableau ci-dessous rappelle les inscriptions budgétaires de l'exercice 2022 :

		Fonctionnement		Investissement	
		Recette	Dépense	Recette	Dépense
BP 2022	Réel	2 989 454 000 €	2 804 188 643 €	374 840 463 €	560 105 820 €
	Ordre	17 100 000 €	202 365 357 €	246 285 657 €	61 020 300 €
	Total général	3 006 554 000 €	3 006 554 000 €	621 126 120 €	621 126 120 €
BS	Réel	183 974 133 €	97 108 218 €	28 153 045 €	115 018 960 €
	Ordre		86 865 915 €	86 865 915 €	
	Total général	183 974 133 €	183 974 133 €	115 018 960 €	115 018 960 €
DM 1	Réel	15 000 000 €	15 000 000 €		
	Ordre				
	Total général	15 000 000 €	15 000 000 €		
Crédits votés 2022	Réel	3 188 428 133 €	2 916 296 861 €	402 993 508 €	675 124 780 €
	Ordre	17 100 000 €	289 231 272 €	333 151 572 €	61 020 300 €
	Total général	3 205 528 133 €	3 205 528 133 €	736 145 080 €	736 145 080 €